

**M. Nielsen:** Le ministre déclare maintenant que l'industrie minière a été pendant plusieurs années dans le marasme, en quoi je suis parfaitement d'accord avec lui. Jusqu'en 1958, l'industrie des minéraux du Yukon était dans le marasme. Il parle de nouvelles routes, de nouvelles mesures d'encouragement, de nouvelles politiques. A de rares exceptions près, ces politiques et ces mesures d'encouragement ont été mises en application entre 1958 et 1960, de même que l'autoroute Dempster, commencée en 1960. Le ministre parle avec tant d'orgueil de la nouvelle route, la nouvelle autoroute Dempster qui va susciter toutes sortes de possibilités merveilleuses. Il a raison, mais lorsque le gouvernement a accédé au pouvoir en 1963, il n'avait pas à abandonner la route. La construction commencée sous le régime précédent progressait bien, et elle serait maintenant terminée. Le premier ministre et le ministre du Nord canadien d'alors savaient ce qui allait se produire dans le Nord et ce qui est arrivé à la baie Prudhoe, et maintenant se posent la question du pipeline et toutes sortes de difficultés de transport parce que le gouvernement n'a pas eu la clairvoyance de continuer cette route. Il l'appelait, en plaisantant, la fameuse route reliant les igloos; or, ces igloos semblent maintenant très attrayants.

Rétablissons les faits. Le ministre déclare que les perspectives actuelles au Yukon le passionnent. Nous étions passionnés avant le 9 novembre 1970, alors qu'il a présenté ce bill, mais nous sommes maintenant déprimés. Il déclare que les perspectives du Nord tout entier le passionnent. Nous étions passionnés aussi avant qu'il présente ce bill et les règlements sur l'utilisation des terres et la pléthore de règlements qui va étouffer le développement du Yukon. Nous ne sommes pas de son avis. Bien entendu, peu lui importe notre découragement: il est si loin du Yukon et du Nord. Il dit que c'est un nouveau point de départ. Oui, mais vers la catastrophe s'il ne modifie pas sensiblement le projet de loi.

Le ministre parle des commodités dans le Nord, il peint en rose tout ce que le bill réalisera grâce à cette nouvelle production; il transformera la terre du Nord en Utopie pour ses habitants. Il a parlé des commodités de la vie que chacun réclame aujourd'hui. Soudainement le gouvernement s'y intéresse et décide de prendre tout en main, là où les capitaux privés étaient prêts à agir—on y trouve la radio privée, l'énergie privée, la télévision privée—tout y est fait par l'entreprise privée. Le ministre va changer tout cela s'il persiste à vouloir faire adopter le bill tel quel.

Le ministre parle de la participation directe des gens. S'il est sincère, je me permets de lui dire ce que les gens veulent. Une résolution portant la signature de M. Van Tassell, président de la Yukon Chamber of Mines, a été envoyée au premier ministre (M. Trudeau) le 12 février. Des copies de la résolution ont été adressées au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien) et au président du comité permanent. C'est la voix de l'industrie minière du territoire. La résolution se lit comme suit:

Attendu que l'économie du Yukon dépend essentiellement du maintien d'un climat favorable à l'afflux de capitaux dans l'industrie minière;

Attendu que quelques mesures gouvernementales actuelles et imminentes, comme les règlements sur l'utilisation des terres en vertu de la loi sur les terres territoriales, les règlements établis aux termes de la loi sur les eaux intérieures du Nord, la loi sur les minéraux du Yukon, le Livre blanc sur la réforme fiscale et autres, ont déjà sérieusement retardé les investissements et l'exploration de façon alarmante;

Et attendu que le bill C-187, concernant les minéraux du Yukon, est en majeure partie responsable du retrait important de placements et de la suspension des travaux d'exploration minière survenus au Yukon, à cause des nombreuses dispositions nocives que renferme ledit bill C-187, notamment le pouvoir d'établir des règlements aux termes de la loi, l'absence de dispositions satisfaisantes concernant l'appel judiciaire, les dispositions relatives aux redevances excessives, les pouvoirs discrétionnaires illimités accordés au ministre et aux fonctionnaires de l'État;

A ces causes, la Yukon Chamber of Mines décide à l'unanimité

Que le premier ministre du Canada soit prié de retirer le bill C-187, concernant les minéraux du Yukon et de maintenir la loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon, à titre de code statutaire régissant l'activité minière et les travaux d'exploration au Yukon.

La position de la Yukon Chamber of Mines à l'égard du règlement sur l'utilisation des terres est énoncée dans un document de deux pages joint à la résolution. Je cite la dernière recommandation que voici:

Nous déclarons ouvertement et énergiquement que le gouvernement a le choix entre deux solutions:

- 1) Faire la sourde oreille à notre proposition sur l'utilisation des terres, telle qu'elle se trouve dans notre Loi sur les minéraux, et faire reculer l'économie du Yukon, peut-être de façon irréparable; ou
- 2) Mettre en œuvre notre proposition, créer une base économique saine pour le Yukon et redonner confiance aux gens dans la sagesse du gouvernement.

● (3.10 p.m.)

L'industrie et les gens du Yukon veulent que les règlements soient insérés dans la loi afin de permettre à l'industrie minière de planifier à long terme. Ce n'est pas trop demander. Le code minier est appliqué de cette façon au Yukon et cela n'a pas retardé le développement. En réalité, le développement s'est accru sensiblement. Examinons certains des commentaires des sociétés minières qui ont communiqué avec la Chambre des Mines de la Colombie-Britannique et du Yukon. Une société déclare:

Je vous remercie de m'avoir signalé les propositions d'amendement à la loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon. L'article 73(20) s'il est mis en vigueur tel que proposé, entravera en grande partie les travaux d'exploration minière dans le territoire du Yukon.

Le problème... n'est pas de savoir si cela «devrait» fonctionner au Yukon avec les nouveaux règlements, mais si cela le «pourrait»...

L'auteur faisait allusion à l'article sur la propriété canadienne. Voici une autre lettre d'une société d'exploration et de construction, dont je vous cite un extrait:

Si le bill est adopté, il pourrait avoir des répercussions déplorables si l'Alaska ou d'autres États votaient des mesures parallèles.

Une autre lettre dit:

On pourrait penser que les choses vont déjà assez mal avec la récession actuelle, la disparition de l'uranium et les propositions fiscales de M. Benson, sans encore ajouter une autre cause qui pourrait pousser les gens à s'enfuir en Australie!